

**COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 06 MAI 2010**

AL/AMD

Le Conseil Municipal de La Courneuve, légalement convoqué à 18 heures 30 par M. le Maire le 29 avril 2010, s'est assemblé au Gymnase Anatole France le 06 mai 2010 sous la présidence de M. POUX Gilles, Maire.

SECRETAIRE : Jean-Luc BOUAZIZ

ETAIENT PRESENTS :

A l'ouverture de la séance : 32

M. POUX Gilles - Maire,

Mme REZKALLA Nabihah - M. MORE Eugène-Henri - Mme TENDRON-FAYT Muriel - M. THIBAUT Laurent - Mme CADAYS-DELHOME Corinne - M. BENLAFKIH Khaled - Mme BOUROUHA Soumya - M. IRANI Joseph - Mme HAENN Danielle - M. MAIZA Rachid - Mme MOUIGNI Amina, Adjoints,

Mmes JACQUAINT Muguette - LECAILLON Liliane - DUCHENE Cécile - MICHAULT Chantal - CROSNIER Perrine - MM. COUTEAU-RUSSEL Anthony - PUVANESPARARAJAH Arulanathan - SANTOIRE Laurent - BOUAZIZ Jean-Luc - Mmes GLANNY Francine - KERCHOUNI Razika - MM. BROCH Didier - MANDJOURSSA Haroon - Mme TIRERA Aoua - M. SCHULZ Didier - Mme CLARIN Marie-Line - MM. GOLDBERG Daniel - TROUSSEL Stéphane - HAMZA Kamel - HERRERO Serge, Conseillers.

A partir de la question n° 4 : 31

Mme KERCHOUNI Razika a quitté l'assemblée

A partir de la question n°5 : 29

Mme TIRERA Aoua et M. MORE Eugène-Henri ont quitté l'assemblée

A partir de la question n°6 : 28

M. MANDJOURSSA Haroon a quitté l'assemblée

A partir de la question n°7 : 26

Mme CLARIN Marie-Line et M. THIBAUT Laurent ont quitté l'assemblée

A partir de la question n°8 : 24

MM. BENLAFKIH Khaled et HAMZA Kamel ont quitté l'assemblée

A partir de la question n°9 : 22

Mmes LECAILLON Liliane et DUCHENE Cécile ont quitté l'assemblée

AVAIENT DONNE POUVOIR DE VOTER EN LEUR NOM :

A l'ouverture de la séance : 6

M. VILLEROT Jean-Michel

à Mme DUCHENE Cécile

M. MHOUDINE Djamel

à Mme TENDRON-FAYT Muriel

Mme BONS Georgette

à M. TROUSSEL Stéphane

Mme TAHRAOUI Eude

à M. GOLDBERG Daniel

M. KAMIRI Samir

à Mme CLARIN Marie-Line

Mme LE FORBAN-KIRCHNER Jacqueline

à M. HAMZA Kamel

A partir de la question n°4 : 7

Mme KERCHOUNI Razika

à M. SANTOIRE Laurent

A partir de la question n°5 : 9

M. MORE Eugène-Henri

à Mme CADAYS-DELHOME Corinne

Mme TIRERA Aoua

à Mme JACQUAINT Muguette

A partir de la question n°6 : 10

Mme KERCHOUNI Razika

à M. SANTOIRE Laurent

A partir de la question n°7 : 12

M. THIBAUT Laurent

à M. POUX Gilles

Mme CLARIN Marie-Line

à M. SCHULZ Didier

A partir de la question n°8 : 13

M. BENLAFKIH Khaled

à Mme REZKALLA Nabihah

ETAIT EXCUSEE : 1

Mme AZOUZ Leila

LES MEMBRES PRESENTS ONT ETE INVITES A SIGNER LE REGISTRE

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte le compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du 25 mars 2010.

Monsieur le Maire, en ouverture du Conseil Municipal propose que les questions orales posées par le groupe des Elus Socialistes, Verts et Citoyens soient traitées lors des questions s'y référant. Il donne la parole successivement à M. TROUSSEL, Mme JACQUAINT, M. SANTOIRE, M. HAMZA, M. SCHULZ, Mme DUCHENE. Puis, il suspend la séance pour donner la parole au public dans la salle.

La séance reprend par l'examen de la première question de l'ordre du jour.

◆ **AMENAGEMENT**

1) Création d'une opération d'aménagement sur le quartier des 4 routes : définition des objectifs et des modalités.

Le Conseil Municipal à 36 voix pour et 2 abstentions (UMP),

Emet un avis favorable à l'ouverture de la concertation préalable à l'opération d'aménagement sur le secteur des 4 Routes, selon les principes et modalités devant être approuvés par délibération du conseil communautaire le 18 mai 2010.

◆ **HABITAT - LOGEMENT**

2) Projet de convention d'objectifs avec l'association départementale d'information sur le logement de la Seine-Saint-Denis (ADIL 93) et attribution d'une subvention.

Le Conseil Municipal à l'unanimité,

- Approuve les termes de la convention d'objectifs dans le cadre des activités de conseil et d'information sur le logement en direction des habitants de la ville de La Courneuve à intervenir avec l'ADIL93 et la Communauté d'Agglomération Plaine Commune,
- Autorise le Maire, ou son délégué, à la signer ainsi que tout document s'y rapportant,
- Attribue la subvention à l'ADIL93 au titre de l'année 2010 d'un montant de 2 420 €.

3) Vœu du conseil municipal au garde des sceaux pour une justice effective en matière d'habitat indigne.

Le Conseil Municipal à 36 voix pour et 2 voix contre (UMP),

Demande expressément à Madame le garde des sceaux :

- de mettre à la disposition de la justice les moyens appropriés à l'accomplissement de sa mission,
- de reconnaître la lutte contre l'habitat indigne comme une mission essentielle pour la justice.

◆ HYGIENE - SALUBRITE

4) Adoption du bilan du service cadre de vie et des propositions de travail.

Le Conseil Municipal prend acte du bilan du service cadre de vie pour la mise en place du plan communautaire de la propreté.

5) Installation de sanisettes à titre expérimental.

Le Conseil Municipal à 36 voix pour et 2 abstentions (UMP),

Emet un avis favorable sur l'installation de sanisettes à titre expérimental sur le secteur des avenues Jean Jaurès et Paul Vaillant Couturier.

6) Vœu du conseil municipal relatif au déplacement de la société Derichebourg.

Le Conseil Municipal à l'unanimité,

Demande à la Société DERICHEBOURG et au propriétaire du terrain situé rue Rateau, de créer les conditions d'un déménagement du site actuel, et de tout mettre en œuvre dès à présent sur celui-ci pour réduire les nuisances notamment sonores.

◆ COMMERCE

7) Bilan du marché.

Le Conseil Municipal prend acte des informations du marché des 4 Routes portant sur les évènements survenus au cours de l'année 2009.

8) Réglementation des enseignes.

Le Conseil Municipal à l'unanimité,

Décide de mettre en œuvre la réglementation des enseignes publicitaires extérieures et demande à Monsieur le Préfet la mise en place d'une zone de publicité restreinte.

◆ EDUCATION

9) Lancement de la concertation avec le conseil général pour la construction d'un nouveau collège.

Le Conseil Municipal à l'unanimité,

Autorise le Maire à lancer le processus de concertation avec le Conseil Général et les villes limitrophes, en particulier la ville d'Aubervilliers, pour la construction d'un nouveau collège dans le quartier des 4 Routes.

10) Lancement d'une étude pour la construction d'une école primaire en lieu et place de l'actuel stade Daniel Féry.

Le Conseil Municipal à l'unanimité,

Autorise le Maire à lancer les études nécessaires à la construction d'un groupe scolaire primaire en lieu et place de l'actuel stade Daniel Féry.

11) Réfection de la toiture du groupe scolaire Paul Doumer et installation de panneaux photovoltaïques.

Le Conseil Municipal à l'unanimité,

Autorise le Maire à permettre au SIPPAREC de lancer l'ensemble des travaux nécessaires à la mise en place de panneaux photo-voltaïques pour refaire la toiture de l'école Paul Doumer et à signer la convention s'y rapportant.

◆ SECURITE

12) Sécurisation et avenir du groupe scolaire Anatole France et de la Maison de l'enfance.

Le Conseil Municipal à l'unanimité,

Autorise le Maire à :

- lancer les travaux de sécurisation du groupe scolaire Anatole France et de la Maison de l'Enfance,
- demander toutes les subventions possibles, notamment auprès du fonds interministériel de prévention de la délinquance et entame la concertation autour du projet intergénérationnel de la Maison de l'Enfance.

13) Coordination et réorganisation de l'intervention du service Prévention-Sécurité aux 4 Routes.

Le Conseil Municipal a pris acte de la nouvelle organisation et des moyens humains que le Service Prévention-Sécurité mettra en œuvre sur les 4 Routes.

◆ TRANSPORTS

14) Vœu du conseil municipal relatif à l'instauration d'une zone de tarification unique pour l'ensemble des transports publics sur le territoire courneuvien.

Le Conseil Municipal à 30 voix pour et 6 voix contre (PS, Verts et Citoyens),

Demande au STIF, aux directions de la RATP et de la SNCF de revenir sur la tarification actuelle par zones et de rendre l'ensemble du territoire de La Courneuve accessible en zone 2, au tarif actuel des zones 1 et 2.

◆ ADMINISTRATION GENERALE- MOYENS DEDIES

15) Vœu du conseil municipal relatif aux moyens alloués à La Poste située dans le quartier des 4 routes.

Le Conseil Municipal à l'unanimité,

Demande à la direction de La Poste, au-delà de la réhabilitation nécessaire des locaux, d'engager les moyens humains à la hauteur des besoins, notamment pour de meilleures conditions d'accueil, réduisant le temps d'attente et permettant la confidentialité des usagers.

16) Affectation de moyens humains et organisationnels.

Le Conseil Municipal à 30 voix pour et 6 abstentions (PS, Verts et Citoyens),

- Décide la création d'un comité de pilotage
- Désigne le Maire en tant que Président assisté de deux adjoints, présidents des deux comités de voisinage et deux habitants du quartier
- Désigne Claudine LE MAT en qualité de pilote administratif
- Affecte un agent communal à la boutique quartier.

◆ QUESTIONS DIVERSES ET REPONSES AUX QUESTIONS ORALES

Les questions orales posées par le groupe des élus socialistes, verts et citoyens concernant la Gestion de l'espace public, vente et consommation d'alcool, le marché et commerce, l'Entreprise Derichebourg, ont été traitées lors de l'examen des questions inscrites à l'ordre du jour.

◆ VOEU

Voeu présenté par le groupe des élus socialistes, verts et citoyens relatif à l'éducation

Le Conseil Municipal à l'unanimité,

Demande au Ministre de l'Education Nationale :

- d'assurer le droit à l'éducation, en remplaçant efficacement les professeurs absents, et de prévoir les remplacements en cas d'absence prévisibles (congés maternité),
- de mettre un terme aux suppressions de postes d'enseignants alors que les enfants de La Courneuve ont besoin d'adultes formés à leurs côtés,
- de renoncer à la réforme de la formation des enseignants qui mettra, dès la prochaine rentrée scolaire, de jeunes diplômés à plein temps devant les élèves, sans formation pédagogique préalable.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 0 H 40.

**Le Secrétaire,
Jean Luc BOUAZIZ**

Le Président,

Gilles POUX

**Certifié affiché le
Le Maire,**